

L'AVENIR ENSEMBLE A L'ÎLE-D'ELLE

Eric JOURDAIN - Marinette JUTARD
Francis LAPORTA

lavenir.ensemble.liledelle@gmail.com
www.lavenir-ensemble-lile-delle.fr

TRIBUNE DES ELUS DE L'OPPOSITION

NOS INTERVENTIONS 2025

ECLAIRAGE PUBLIC ET SECURITE DU CD 938 Ter

Défaillance de l'éclairage public

Il a été porté à notre connaissance, le 20 janvier 2025, d'un **dysfonctionnement** de l'éclairage public du **CD 938 Ter**, or, nous constatons aucun changement sur la situation à ce jour.



👉 Aussi, lors de la séance du conseil municipal, le 13 août dernier, nous avons rappelé les faits à Monsieur le Maire qui nous a précisé qu'un câble allant du rond-point au passage à niveau était défectueux ainsi que la carte électronique au niveau du rond-point, il a prévenu le SyDEV qui lui a répondu que la procédure serait longue



 **Ce secteur est particulièrement sensible**, car il comprend :

- le **franchissement du rond-point** menant à l'usine HUHTAMAKI La Rochelle
- le **passage à niveau 126**
- les intersections de la **rue des Faïenciers** et de la **rue de Bellevue**,
- La protection d'un hydrant

Cette portion de route est **dépourvue de trottoirs**, les **potelets de sécurité ont été endommagés lors d'un accident de la circulation** il y a plus d'un an – le 15 juillet 2024 - ils ont été enlevés mais ne sont **toujours pas remplacés à ce jour**.

(Info du 13 août 2025 : Le remplacement des potelets de sécurité serait prévu en septembre, espérons-le !!)



La sécurité des piétons est donc particulièrement menacée, et nous appelons chacun à **redoubler de prudence** dans cette zone.

Toutefois, cette situation ne peut perdurer aussi nous avons alerté le SyDEV - chargé **de la maintenance de l'éclairage public** à la suite du transfert de compétence de l'exploitation du réseau d'éclairage public concédé par les communes vendéennes -

Signalisation des îlots séparateurs centraux

À cela s'ajoute la problématique de la **signalisation des îlots séparateurs centraux**, déjà portée à l'attention du conseil lors de la séance du 20 janvier 2025.

Ces aménagements ne sont actuellement pas suffisamment matérialisés ni dotés de panneaux de signalisation ou de catadioptrés. **Associée à la panne persistante de l'éclairage public**, cette carence constitue un risque avéré pour la sécurité des usagers de la route.



Nous avons rappelé cet état de fait lors de la réunion du 13 août 2025, en soulignant la dangerosité, **en agglomération**, de cette route départementale et en demandant que des mesures correctives soient mises en œuvre **dans les plus brefs délais**.

**Certes, ces travaux représentent un coût pour la commune de L'Île-D'Elle
mais la sécurité des usagers de la route n'a pas de prix !!**

En l'état, le maintien de cette situation ne saurait recevoir notre assentiment, la départementale 938 Ter subissant d'ores et déjà un flux croissant de circulation.

A suivre ...

